



Immersion dans la
biodiversité et les paysages
caractéristiques des

gorges de la Truyère



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANET TRUISSE
CALDAQUES MARBEIÈRE

Saint-floy
COMMUNAUTE

Introduction

De la presqu'île de Laussac, qui marque la frontière du Cantal avec l'Aveyron, en passant par le rocher de Turlande, le château d'Alleuze, les îles de Mallet ou le promontoire du village de Chaliers, non loin de la Lozère, ce livret vous invite à vous immerger dans l'authenticité des gorges de la Truyère cantalienne.

Véritable compagnon de route, ce livret vous permettra de prolonger la découverte du site en vous familiarisant avec les espèces emblématiques et parfois rares qui sillonnent la rivière Truyère et ses nombreux paysages.

Pour vous en faciliter la lecture, les contenus ont été organisés par grandes entités paysagères. Des anecdotes, distillées au gré des pages, viendront éveiller votre curiosité.

Alors ouvrez l'œil et profitez pleinement de ce site unique des gorges de la Truyère !





- Page 04 **01** | Au cœur des gorges de la Truyère : une épopée humaine et industrielle
- Page 08 **02** | Les gorges de la Truyère : des espaces paysagers et naturels reconnus
- Page 12 **03** | Lecture de paysage de la Truyère
- Page 14 **04** | Les milieux rocheux : abrupts mais habités !
- Page 18 **05** | Les milieux forestiers : écrins des rives de la Truyère
- Page 22 **06** | Les rapaces forestiers : les éclaireurs de la Truyère !
- Page 26 **07** | Les landes : des milieux secs mais loin d'être déserts
- Page 30 **08** | Les prairies et les bocages : une richesse façonnée par les activités agricoles
- Page 34 **09** | La Truyère au fil de l'eau
- Page 40 **10** | Le joyau de la Truyère : la Moule perlière

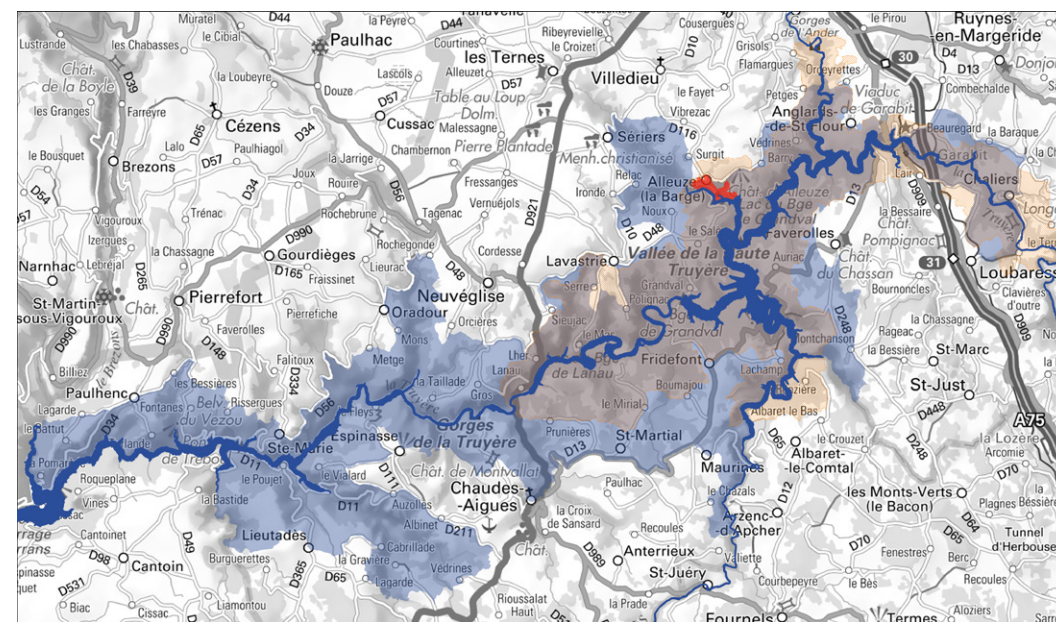
Localisation



Gorges de la Truyère

Légende :

-  Rivière Truyère et ses principaux affluents
-  Site Natura 2000 «Gorges de la Truyère» (FR8312010)
-  Projet de site classé «Gorges et vallées ennoyées de la Truyère et du Bès, Garabit-Grandval» (en cours de classement)
-  Site classé d'Alleuze



Au cœur des gorges de la Truyère : une épopée humaine et industrielle



↑ Viaduc de Garabit
© EDF-Pierre Soissons

Le viaduc de Garabit, surnommé le géant de fer, est l'œuvre de Gustave Eiffel.

La rivière Truyère prend sa source en Margeride, au col des Trois Sœurs (commune de La Villedieu en Lozère) et commence un parcours de 170 kilomètres à l'issue duquel elle rejoint les eaux du Lot à Entraygues-sur-Truyère, en Aveyron.

Autrefois profondes, sauvages et infranchissables, les gorges de la Truyère ont fait l'objet de prouesses techniques et humaines dès la fin du XIX^e siècle.

En 1884, le viaduc de Garabit, géant de fer conçu par Gustave Eiffel et Léon Boyer, réunit les deux rives de la Truyère, ce qui ouvre la voie au chemin de fer reliant Paris à Béziers.

Ce viaduc est emblématique des gorges de la Truyère où se succèdent sept grands barrages hydroélectriques qui produisent aujourd'hui 10% de l'énergie hydroélectrique française. Dès 1907, les ingénieurs et industriels se sont intéressés au régime torrentiel et au dénivelé de la Truyère pour l'équipement hydraulique. C'est la Société des Forces motrices de la Truyère puis Electricité de France (EDF)

qui concrétiseront ce que les pionniers de la houille blanche avaient imaginé, avec la mise en service des barrages de Sarrans (1934), de Grandval (1959-1960) ou encore de Lanau (1962).

Les barrages de la Truyère constituent ainsi un patrimoine industriel que les collectivités territoriales, parmi lesquelles Saint-Flour Communauté ainsi que le Parc Naturel Régional de l'Aubrac et EDF Hydro, valorisent au travers de la « Route de l'énergie ». Des circuits de visite sont proposés ainsi que des événements permettant au plus grand nombre de découvrir cette épopée humaine et industrielle et de comprendre le fonctionnement de l'eau-énergie.

La Route de l'Énergie : un circuit à découvrir



Site web de la route de l'énergie : routedelenergie.fr

↓ **Barrage de Lanau**
© EDF-Pierre Soissons



↓ **Barrage de Grandval**
© EDF-Pierre Soissons



↑ **Barrage de Sarrans**
© EDF-Pierre Soissons

Le saviez-vous ?

En des temps géologiques anciens, la Truyère n'achevait pas sa course dans les eaux du Lot mais coulait en direction du nord-ouest et s'en allait grossir l'Allier, puis le bassin de la Loire. Ce parcours a été détourné il y a environ 7 millions d'années par les **coulées de lave basaltique** provenant des **activités volcaniques du Plomb du Cantal**. Ces coulées ont formé un 'barrage' près de l'actuelle ville de Saint-Flour, obstruant le passage de la Truyère et l'obligeant à bifurquer pour devenir un affluent du Lot.

Depuis ces bouleversements géologiques, la Truyère constitue une séparation parfois abrupte entre deux anciennes régions volcaniques : les monts du Cantal **basaltiques** au nord et les monts de l'Aubrac **granitiques** au sud.

Les gorges de la Truyère : des espaces paysagers et naturels reconnus



↑ Château d'Alleuze
© Hervé Vidal

De
nombreuses
espèces rares
et menacées
sont
présentes sur
ce territoire
d'exception

Domptées par l'homme pour produire de l'hydroélectricité, les gorges de la Truyère conservent tout de même leur caractère sauvage, en offrant de **somptueux paysages** et des **dénivelés pour le moins impressionnants**. Encaissées entre les plateaux granitiques des monts de l'Aubrac, les plateaux basaltiques de la planèze de Saint-Flour et les Monts de la Margeride, les gorges de la Truyère sont composées de **versants boisés** souvent inaccessibles pour l'homme d'où surgissent d'impressionnants **escarpements rocheux** mais aussi des zones de **landes**.

Sur les plateaux, ce sont des prairies naturelles entrecoupées de haies, de bosquets ou de murets, et pâturées particulièrement par des bovins qui viennent diversifier le paysage. C'est cette mosaïque d'habitats qui permet à de nombreuses espèces rares et menacées d'être présentes sur ce territoire d'exception.



↑ Village de Chaliers
© EDF-Pierre Soissons

Les gorges constituent une véritable **zone refuge** et un axe de pénétration privilégié au cœur des plateaux pour l'avifaune, particulièrement les rapaces. Ils y trouvent la quiétude et les caractéristiques propices à leur nidification.

Les gorges de la Truyère sont notamment le lieu de reproduction de **13 espèces d'oiseaux rares et/ou menacés** à l'échelle européenne :

Aigle botté, Alouette lulu, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-Duc d'Europe, Milan noir, Milan royal, Pic mar, Pic noir et Pie-grièche écorcheur.

La vallée de la Truyère est également très utilisée par les oiseaux migrateurs avec pas moins de **41 espèces rares** recensées (Cigogne, Balbuzard pêcheur...).

Les gorges de la Truyère sont un lieu propice à la nidification de nombreux rapaces



↑ Milans royaux
© Anthony Caprio



↑ La Truyère depuis les côtes de Gros
© Céline Rieurtot



↑ Rabaska - Lanau
© Hervé Vidal



↑ Voile - Mallet
© Hervé Vidal

Considérées comme l'un des sites les plus intéressants en France pour la conservation des rapaces, les gorges de la Truyère sont inscrites au réseau européen des sites **Natura 2000** depuis 2006.

Ainsi, deux sites Natura 2000 se succèdent sur la Truyère :

- le site Natura 2000 *FR8312010 'Gorges de la Truyère'*, localisé sur la partie cantalienne, qui couvre une superficie de 21 602 hectares pour 17 communes (gorgesdelatruyere-cantal.n2000.fr)
- le site Natura 2000 *FR7312013 'Gorges de la Truyère'*, localisé sur la partie aveyronnaise, qui couvre 16 681 hectares pour 14 communes.

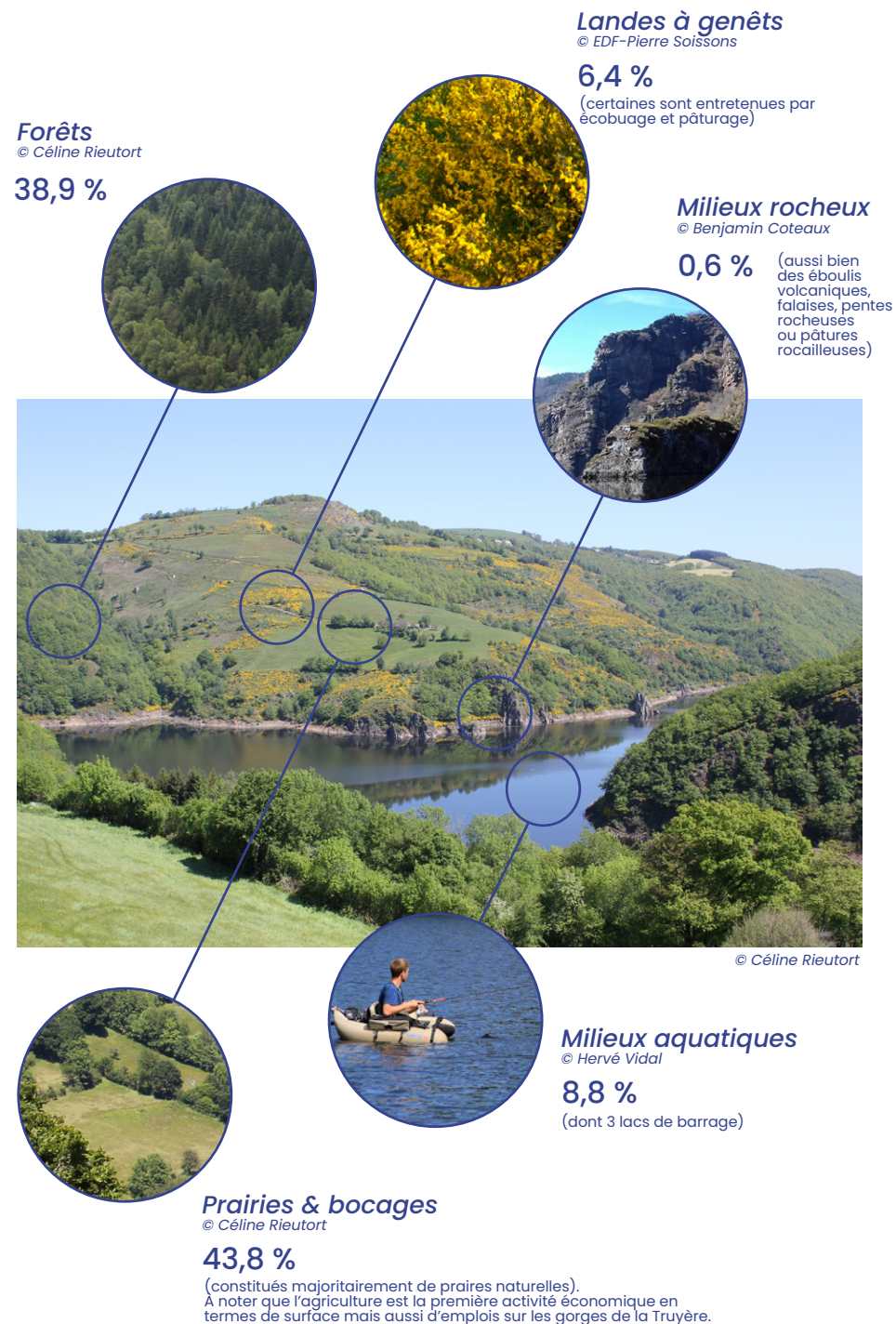
Par ailleurs, les **caractéristiques paysagères** liées à l'ennoiement de la vallée et sa **nature sauvage** ont attiré l'attention des services de l'État, qui ont initié en 2014 une procédure de classement au titre des sites « dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue (...) pittoresque un intérêt général » (loi du 2 mai 1930). Prévu pour 2022, le classement du site des *'Gorges et vallées ennoyées la Truyère et du Bès, Garabit-Grandval'* apportera une reconnaissance nationale de la valeur patrimoniale de ces paysages.

Bien que sauvages, les gorges de la Truyère ne sont pas pour autant dépourvues d'activités : canoë, loisirs nautiques, pêche aux carnassiers et poissons blancs... permettent de développer une toute autre économie pour ce territoire.

Le site est d'ailleurs un exemple de conciliation entre **activités humaines et préservation de la biodiversité**.

Lecture de paysage de la Truyère

03



Les milieux rocheux : abrupts mais habités !

04



↑ Rochers de Turlande
© Hervé Vidal

Les gorges de la Truyère sont jalonnées de nombreuses falaises abruptes au cœur desquelles certaines espèces remarquables ont élu domicile.

C'est le cas notamment du **Grand-Duc d'Europe**, plus grand rapace nocturne du monde dont l'envergure peut atteindre 1,90 mètres. Ce hibou ne construit pas de nid et se contente de creuser une petite dépression dans le sol pour y déposer ses œufs.

Le Grand-Duc est reconnaissable à ses grands yeux orange et **aux petits appendices qu'il arbore sur le dessus de la tête, que l'on appelle des aigrettes (attention ce ne sont pas des oreilles).**

Ce prédateur, puissant et opportuniste, est capable de capturer toutes sortes de proies, des petits rongeurs aux renards en passant par les hérissons et même d'autres rapaces.



↑ Grand-Duc d'Europe
© LPO-Bernard Merghat



↑ *Faucon pèlerin*
© LPO-Francis Journeaux

Le **Faucon pèlerin** niche également sur les milieux rocheux des gorges de la Truyère. Rapace emblématique de ces milieux, il se nourrit presque exclusivement d'oiseaux qu'il chasse de façon spectaculaire en plein vol, en dépassant parfois les 200 km/h, lors de piqués vertigineux. Il niche aussi bien dans les cavités offertes par les falaises et les vîres rocheuses que dans les anciens nids de Grands corbeaux.

Sur les falaises de la Truyère on trouve également l'**Hirondelle des rochers** qui, à l'instar de ses proches cousines, bâtit des nids à base de boue, qu'elle accroche à même les falaises. Cette voltigeuse est difficile à suivre du regard, elle capture des insectes en vol aux abords des rochers ou au-dessus des rivières. C'est la seule hirondelle que l'on peut observer en période hivernale dans les gorges de la Truyère.

☀
auvergne-rhone-alpes.lpo.fr



↑ *Hirondelle des rochers*
© LPO-Romain Riols

LPO : Ligue
pour la
Protection
des Oiseaux



↑ *Grand corbeau*
© LPO-Romain Riols

Enfin, le **Grand corbeau**, principalement charognard, est le plus imposant des corvidés. Il construit des nids volumineux sur les parois inaccessibles des falaises à l'aide de branchages. Ses croassements rauques résonnant dans la Truyère trahissent souvent sa présence, notamment lors des sempiternelles prises de bec avec les rapaces voisins.

Le saviez-vous ?

Autre curiosité : sur les roches de la Truyère, un lichen particulier se développe. Il s'agit du **Lichen de la poussière d'or**, qui doit son nom à sa couleur dorée. Ce lichen n'est présent que sur une partie des falaises rocheuses du lac. En fonction de la luminosité, ce lichen est plus ou moins vert clair, voire jaune.

↓ *Lichen de la poussière d'or*
© Benjamin Coteaux



Les milieux forestiers : écrins des rives de la Truyère

05



↑ *Aulne glutineux*
© David Vernet

Les peuplements forestiers de la Truyère (hêtres, chênes, pins sylvestres et sapins) sont denses et offrent une grande variété de textures et de couleurs.

Auvergne
signifie la terre
des vernes

L'**Aulne glutineux**, espèce emblématique de l'Auvergne, trône très souvent les pieds dans l'eau. Il s'installe sur des sols profonds, saturés d'eau toute l'année. Son système racinaire très développé s'ancre sur les berges de cours d'eau et participe ainsi à lutter contre leur érosion. Il sert fréquemment d'abri à la truite, la loutre ou les écrevisses. L'aulne est fréquemment appelé 'verne'. Ce nom, d'origine gauloise, a donné son nom à l'Auvergne qui signifie 'la terre des vernes'.



↑ *Hêtre*
© Maxime Fradin

Sur les versants ombragés, c'est le **Hêtre** qui domine. Également appelé 'fayard', il possède un tronc lisse, élancé et de couleur gris argenté. Ses feuilles de forme ovale, brillantes et plissées sont bordées de poils fins. Ses fruits, appelés faînes, sont contenus par groupes de deux à quatre dans une bogue, qui ressemble à celle de la châtaigne, mais en bien plus petite. Les faînes sont comestibles et contiennent 40 à 60 % d'huile. Elles ont un goût fin, qui se rapproche de celui du pignon de pin et de l'amande.

Le **Pin sylvestre** est également un arbre caractéristique de la vallée de la Truyère. On le retrouve sur les pentes ensoleillées où il est capable de se développer sur des sols pauvres. Il est facilement reconnaissable à son écorce rouge-orangée et à sa silhouette très souvent disposée en forme de parasol. Cette forme tabulaire (étalée horizontalement) en fait un arbre très apprécié des rapaces à grande envergure qui y installent leur nid et atterrissent plus facilement.



↑ **Bosquet de pins sylvestres**
© Céline Rieurtort

D'autres formations végétales sont observables sur la Truyère : les forêts de **chênes**, en général situées sur les versants bien exposés au soleil, mais aussi des forêts d'**épicéas** ou de **douglas** reconnaissables à leur parfait alignement qui trahit une intervention humaine.



↑ **Chêne**
© Céline Rieurtort

Ces massifs forestiers sont le terrain de jeu des grands cervidés et les gorges de la Truyère sont un formidable théâtre pour écouter le **brame du cerf** les soirs d'automne.

On y rencontre également une autre espèce, originaire d'Afrique et introduite par l'Homme, qui apprécie les milieux forestiers et la proximité de l'eau : la **Genette**. Sa silhouette ressemble à celle d'un chat mais elle dispose d'une queue très longue annelée, d'un museau pointu, d'un pelage gris tacheté de noir et de deux taches blanches qui soulignent ses yeux et contrastent avec sa truffe foncée.



← **Cerf élaphe**
© Maxime Boillot

En automne, on peut entendre le brame du cerf résonner dans les gorges de la Truyère

Le saviez-vous ?

La feuille de Charme et celle du Hêtre se ressemblent. Aussi, voici un moyen mnémotechnique qui vous permettra de les distinguer plus aisément : « **le charme d'Adam c'est d'être à poil** », autrement dit, la feuille du Charme a des dents et celle du Hêtre a des poils.

À vous de jouer !

Saurez-vous identifier les feuilles de ces arbres ?



1. Bouleau - 2. Épicéa - 3. Aulne glutineux - 4. Erable sycomore - 5. Tilleul - 6. Chêne - 7. Hêtre - 8. Pin sylvestre

Les rapaces forestiers : les éclaireurs de la Truyère !



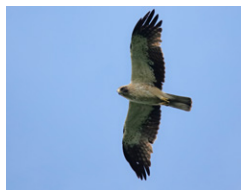
↑ *Circaète Jean-le-Blanc*
© LPO-Romain Riols

Avec leurs nombreuses forêts en pente, les gorges de la Truyère sont un lieu **propice à la nidification des rapaces forestiers**. Les 5 espèces les plus emblématiques et singulières sont l'**Aigle botté**, la **Bondrée apivore**, le **Circaète Jean-le-Blanc**, le **Milan noir** et le **Milan royal**.

Chaque
espèce de
rapace a son
propre régime
alimentaire

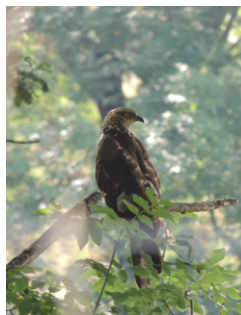
Ces rapaces ont tous des régimes alimentaires bien distincts : le Circaète se nourrit exclusivement de reptiles (préférentiellement de serpents), la Bondrée apivore principalement de larves et d'adultes d'Hyménoptères (guêpes, abeilles, bourdons, frelons ...) et l'Aigle botté d'oiseaux, de petits mammifères et de reptiles. Le Milan noir, plus opportuniste, se nourrit de charognes mais apprécie également les proies aquatiques. Le Milan royal possède quant à lui un régime alimentaire très varié : charognes, rongeurs, lézards, amphibiens, poissons, coléoptères, lombrics...

L'**Aigle botté**, de la taille d'une buse, est un oiseau très discret. Qui plus est, il existe sous deux formes : la forme claire et la forme sombre. La première est la plus facile à reconnaître car la zone blanche du ventre et de l'avant de l'aile tranche avec l'extrémité et le bas des ailes de couleur noire. La seconde est plus délicate à distinguer car elle se rapproche de celle du Milan noir.



↑ **Aigle botté (forme claire)**
© LPO-Francis Journeaux

La **Bondrée apivore** possède de petites plumes autour des yeux qui ressemblent à des écailles et qui la protègent des piqûres d'insectes dont elle se nourrit. On pourrait confondre cette espèce avec la Buse variable, dont elle se distingue par la présence de deux cocardes noires sur le bord des ailes (poignets) et une petite tête ressemblant à un coucou.



↑ **Bondrée apivore**
© Eloïse Parcay

Le **Circaète Jean-le-Blanc**, rapace de grande envergure, a la particularité de construire son nid presque toujours dans un pin ; le Pin sylvestre étant l'essence privilégiée sur la Truyère. Le couple n'élève qu'un seul et unique jeune.

La technique de chasse du Circaète est particulière : durant son vol plané, très lent, il survole une étendue de terrain dégagée, en scrutant le sol, et effectue à certains endroits des phases de vol stationnaire, de quelques secondes à plusieurs minutes, appelé « vol du Saint-Esprit ».



↑ **Milan noir**
© LPO-Romain Riols

Le **Milan royal** se distingue de son proche cousin, par ses taches blanches, bien visibles sous les ailes et par sa queue rousse, bien plus échancrée que celle du Milan noir, de couleur uniformément brune.

Très casaniers, les Milans réutilisent souvent les mêmes nids que les années précédentes.

Les gorges de la Truyère comptent à ce jour 25 à 50 couples de Milans noirs et 25 à 50 couples de Milans royaux, ce qui fait des milans l'une des espèces les plus facilement observables sur le territoire.



↑ **Pic noir**
© Pixabay

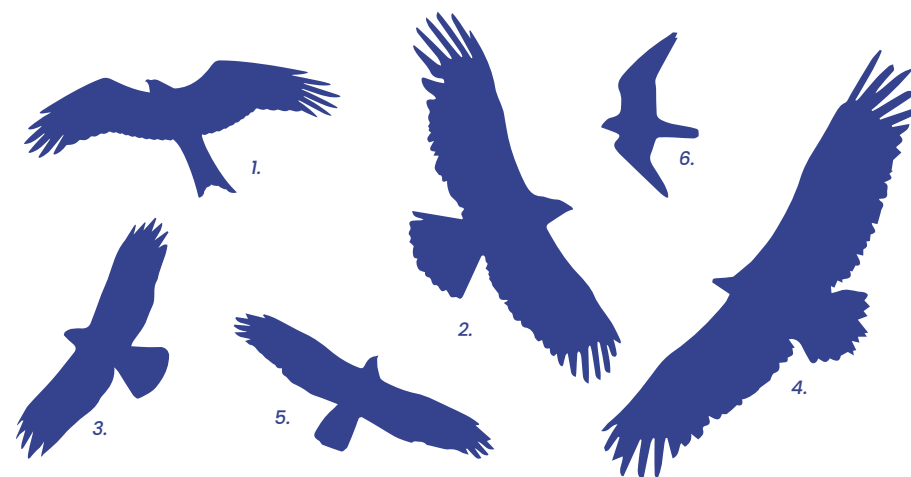
Les forêts des gorges de la Truyère hébergent également d'autres espèces d'oiseaux, dont le plus grand Pic d'Europe : le **Pic noir**, de la taille d'une Corneille. Le Pic noir est le principal fournisseur de cavités pour de nombreuses espèces n'ayant pas la capacité de forer (chouette, écureuil, loir, frelon...). En effet, il passe la majeure partie de ses journées à marteler les arbres afin d'user son bec qui pousse d'un demi-millimètre tous les jours. En une seule minute il est capable de donner plus de 150 coups de bec (tambourinage).

Le saviez-vous ?

En hiver, les Milans royaux adoptent un comportement grégaire et se regroupent pour passer la nuit. On appelle ces rassemblements des **dortoirs**. Avec un record d'environ 900 individus observés, les alentours de Saint-Flour accueillent le plus gros dortoir connu en France.

À vous de jouer !

Saurez-vous identifier les silhouettes de ces rapaces ?



1. Milan Royal - 2. Circaète Jean-le-Blanc - 3. Aigle Botté - 4. Vautour fauve - 5. Bondrée Apivore - 6. Faucon pèlerin

Les landes : des milieux secs mais loin d'être déserts



↑ *Orchis bouffon* (*Anacamptis morio*)
© Anthony Caprio

Des genêts,
des thym et
des orchidées
créent une
ambiance
colorée
spécifique
aux landes

Sur les versants exposés au sud, la forêt cède la place à des formations végétales plus sèches : **les landes**. Composés d'espèces telles que les fougères, les bruyères ou les genêts, ces milieux témoignent de la pauvreté et de l'acidité des sols (pauvres en nutriments et minéraux).

Ces formations végétales laissent apparaître en partie les affleurements de la roche et contribuent à créer des ambiances paysagères particulières, souvent très colorées (genêts de couleur jaune, thym de couleur rose...).

Les landes sont ainsi le fief d'une flore et d'une faune spécialisées, capables de supporter des conditions difficiles voire extrêmes. La diversité végétale y est donc réduite mais les espèces dominantes revêtent un fort intérêt écologique comme les orchidées.

De nombreux insectes fréquentent également les landes (papillons, criquets, sauterelles, hyménoptères) et sont une source de nourriture pour de nombreux animaux insectivores.

Les reptiles comme la **Vipère aspic** ou le **Lézard vert** apprécient tout particulièrement les coteaux bien ensoleillés, secs et chauds que constituent les landes.



↑ **Vipère aspic**
© Céline Rieutort

Dans ces milieux, trois oiseaux, aux mœurs plus ou moins singulières, peuvent être observés : l'**Engoulevent d'Europe**, la **Pie grièche écorcheur** et le **Busard Saint-Martin**.



↑ **Lézard vert**
© Céline Rieutort

Son plumage couleur écorce assure à l'**Engoulevent d'Europe** un camouflage parfait. Cela lui permet de rester discret la journée car c'est un oiseau crépusculaire et nocturne. En revanche, son chant est caractéristique et audible à 1 km : un ronronnement puissant et rapide rappelant le bruit d'un vieux vélomoteur, qu'il entonne dès la fin du mois de mai.

La **Pie-Grièche**, quant à elle, est un petit passereau qui chasse à l'affût depuis ses nombreux perchoirs. Le mâle est facilement identifiable avec sa tête gris clair, barrée latéralement par un masque noir, ce qui lui confère un petit air de « Zorro du bocage ».



↑ **Busard Saint-Martin**
© Christophe Grèze

Enfin, le **Busard Saint-Martin**, fait partie des seuls rapaces diurnes à nicher au sol (caractéristique commune à toutes les espèces de Busards) et notamment dans les landes. Ce rapace chasse à faible hauteur au-dessus des milieux ouverts à la recherche de petits mammifères ou d'insectes.



↑ **Ascalaphe souffré**
© Anthony Caprio

Les landes abritent une biodiversité importante mais sont des milieux de transition entre prairies et forêts, évoluant vers des systèmes boisés. Elles sont donc menacées par la colonisation progressive des espèces arbustives.



↑ **Éphippigère**
© Stéphane Lagloire



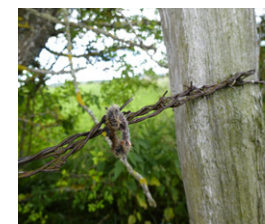
↑ **Pie-grièche écorcheur**
© Mathis Vérité

Le saviez-vous ?

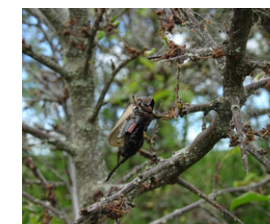
La Pie-grièche écorcheur est aussi jolie qu'effroyable. En période d'abondance de proies, elle a la particularité de constituer des garde-manger, appelés « lardoirs », en emplantant ses proies sur des buissons épineux ou du fil barbelé. Un spectacle pour le moins macabre !



© Anthony Caprio
Lardoirs de Pie-grièche



© Anthony Caprio



© Mathis Vérité

Les prairies et les bocages : une richesse façonnée par les activités agricoles



↑ *Frêne émonde*
© Céline Rieutort

Il n'y a pas si longtemps les pentes de la Truyère étaient pâturées par des troupeaux de brebis

L'agriculture est une activité prépondérante autour de la Truyère, même si historiquement les surfaces exploitées étaient plus importantes.

Il n'y a pas si longtemps, les pentes de la Truyère étaient essentiellement pâturées par des **troupeaux de brebis**. Cependant, l'exode rural a entraîné l'abandon des surfaces les plus difficiles d'accès et les moins productives. L'agriculture actuelle se tourne désormais vers l'**élevage bovin** sur les plateaux et les zones les moins pentues.

L'homme a ainsi façonné les paysages de la Truyère avec des **prairies naturelles** et un **maillage bocager** encore relativement dense, favorable à l'alimentation de nombreuses espèces animales.

Les **frênes**, en alignement ou isolés, ont longtemps servi de fourrage d'appoint en fin d'été. Leurs branches étaient émondées de leur tronc et les feuilles consommées par les animaux. Cela leur donne une forme particulière et leur confère une grosse tête, en raison du gonflement du tronc formé par les

cicatrisations successives des coupes réalisées au même niveau. On appelle couramment ces arbres : 'trogne', 'émondé' ou 'têtard'. C'est l'arbre paysan par excellence.

Des **murets en pierre sèche** viennent délimiter le parcellaire agricole et les chemins ruraux. Plus ponctuellement, des **cabanes de berger**, là encore en pierre sèche, témoignent d'une activité pastorale aujourd'hui disparue. Ces abris, d'à peine 1m², étaient le refuge du berger et du vacher lors des journées pluvieuses.

Les prairies de la Truyère, très peu, voire non fertilisées, et pâturées de manière extensive permettent le développement d'une **flore riche et diversifiée**. Jonquille, Narcisse, Œillet, Salsifis des prés, Raiponce, Pimprenelle, Marguerite, Renouée bistorte, Centaurée, Scabieuse ou encore Thym, sont autant de plantes s'exprimant dans ces prairies naturelles. Elles font le bonheur de tout un cortège d'**insectes pollinisateurs** et sont le terrain de chasse de nombreux **rapaces**.

Ainsi ces **prairies naturelles**, entrecoupées de **haies**, d'alignement de **frênes** et de **murets en pierre sèche** viennent compléter la **mosaïque des paysages de la Truyère**.

L'**hermine** apprécie tout particulièrement ces différents types d'habitats qui lui permettent de chasser son mets favori : le **Campagnol terrestre**.



↑ *Renouée bistorte*
© Céline Rieurtort



↑ *Narcisse des poètes*
© Céline Rieurtort

Les cabanes de berger témoignent d'une activité pastorale aujourd'hui disparue



↑ *Murets de pierre sèche*
© Céline Rieurtort



↑ *Activités agricoles*
© Céline Rieurtort



↑ *Hermine avec ses deux pelages : hivernal et estival*
© Charles Lemarchand



↑ *Belette*
© Charles Lemarchand

Le saviez-vous ?

Attention à ne pas confondre **hermine** et **belette** car, sans un œil avisé, vous pourriez bien vous y laisser berner. Toutes deux ont un pelage brun sur le dos et blanc sur le ventre.

Pour les différencier, deux petites astuces : l'hermine a le bout de la queue se terminant par un pinceau de poils noirs et change de pelage en hiver pour se fondre dans la neige. À l'inverse, la belette conserve son pelage brun toute l'année et laisse apparaître des taches brunes sous son menton blanc. La belette est également plus petite que l'hermine (entre 11 et 25 cm pour la belette contre 17 à 32 cm pour l'hermine).

La Truyère au fil de l'eau



↑ *Truite fario*
© Anthony Caprio

L'eau de la
Truyère et de
ses affluents
est un grand
réservoir
d'espèces
animales

L'eau est bien sûr l'élément principal de la Truyère. On la trouve aussi bien à l'état stagnant, dans les lacs de barrage ou les zones humides, qu'à l'état courant dans les nombreux ruisseaux rejoignant la rivière Truyère.

Une espèce fréquente tous les types de milieux aquatiques, il s'agit de la **Loutre d'Europe**. Ce super-prédateur domine la chaîne alimentaire aquatique et n'hésite pas à être opportuniste. Il se nourrit aussi bien de poissons, d'écrevisses, d'amphibiens, de micromammifères que de crustacés... De caractère territorial, chaque individu évolue au sein d'un très vaste domaine vital marqué et défendu vis-à-vis de ses congénères. Le territoire d'un mâle peut ainsi s'étendre sur 20 à 50 km de cours d'eau contre 5 à 20 km pour une femelle et cela en fonction du potentiel alimentaire du cours d'eau et de sa disponibilité en zone de quiétude.

Au niveau des poissons, les rivières avoisinantes abritent des **truites, vairons, chevesnes, goujons** ou **chabots** tandis que les lacs de barrage regorgent de

perches, sandres, gardons, carpes ou **brochets**. La Truyère est donc un **paradis pour les pêcheurs**, aussi bien pour la pêche à la mouche que pour la pêche en bateau.

Dans les cours d'eau et plans d'eau de la Truyère et ses affluents on trouve également des **écrevisses**. Deux espèces sont présentes dans les lacs de barrage et ont été introduites par l'homme pour leur élevage et leur consommation : l'**Écrevisse américaine** (*Orconectes limosus*) et l'**Écrevisse de Californie** (*Pacifastacus leniusculus*).

Sur certains affluents de la Truyère, on a encore la chance d'observer l'**Écrevisse à pattes blanches** (*Austropotamobius pallipes*) qui est l'espèce emblématique des cours d'eau français mais qui malheureusement se raréfie. Les causes sont multiples mais proviennent essentiellement de l'introduction de l'Écrevisse de Californie, beaucoup plus compétitive et tolérante que l'Écrevisse à pattes blanches. En plus de cela, les écrevisses d'origine américaine transportent un champignon responsable d'une maladie (*aphanomycose* ou *peste des écrevisses*) qui décime les populations d'écrevisses françaises.



↑ **Perche**
© Anthony Caprio



↑ **Chabot commun**
© Anthony Caprio

↓ **Écrevisse à pattes blanches**
© Anthony Caprio



↑ **Écrevisse américaine**
© Anthony Caprio



↑ **Écrevisse de Californie**
© Anthony Caprio

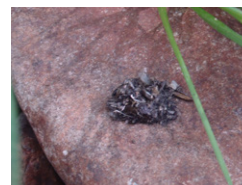


↑ **Loutre d'Europe**
© EDF-Thomas Reynier

Le saviez-vous ?

La Loutre d'Europe, aux mœurs nocturnes et occupant un vaste territoire, est très discrète et donc difficile à observer. Il est tout de même très facile de savoir si elle fréquente un cours d'eau.

Pour cela il suffit de scruter les rochers en bords de cours d'eau à la recherche d'épreintes. Il s'agit ni plus ni moins des crottes de la loutre, constituées de restes non digérés des proies (arrêtes, os ou encore carapaces d'écrevisses). En forme de petits boudins de quelques centimètres de long, elles se caractérisent par une odeur sucrée comparable à du miel ou encore à de l'huile de lin. Cette odeur est due au musc sécrété par ses glandes anales, qui lui permet de signaler sa présence à ses congénères.



↑ **Épreintes**
© Anthony Caprio

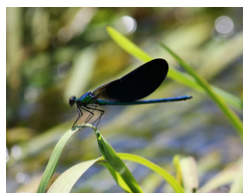
Sur les plans d'eau de la Truyère, vous serez amené à voir une drôle de petite bête évoluant à la surface de l'eau. Adeptes du patinage, le **Gerris** n'est pas une araignée d'eau ! Avec ses 6 pattes il s'agit bien d'un insecte et plus particulièrement d'une punaise d'eau. Ce sont les poils hydrofuges qui recouvrent ses pattes qui lui permettent de réaliser cet exploit. Les pattes médianes propulsent l'animal tandis que les pattes arrière le dirigent. Les pattes avant, quant à elles, servent à capturer les proies, la plupart du temps des petites bêtes tombées à l'eau. Oui le Gerris, sous son aspect inoffensif, est un prédateur carnivore. Le Gerris s'observe souvent en groupe. Par ailleurs, il est même très fréquent d'observer la femelle porter le mâle sur son dos lors des accouplements.

Le Gerris sous son aspect inoffensif est un prédateur carnivore

De nombreux insectes sont également observables sur les plans d'eau, à commencer par les **Odonates**. Cette famille englobe aussi bien celles que l'on qualifiera de 'vraies' **libellules** (au corps massif et volant tel un hélicoptère) que les **demoiselles** (au corps frêle et au vol plus léger).

Deuxième astuce pour les distinguer : les libellules étendent leurs ailes à plat au repos tandis que les demoiselles replient leurs ailes sur le dos.

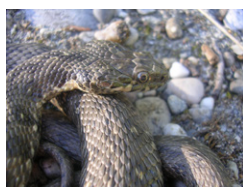
Beaucoup moins appréciés, mais très souvent pour de mauvaises raisons, certains serpents affectionnent particulièrement les plans d'eau. C'est le cas de la **Couleuvre helvétique** et de la **Couleuvre vipérine**. Toutes deux inoffensives, elles sont reconnaissables à leurs grandes pupilles rondes et à leurs grosses écailles sur la tête qui les distinguent des vipères. Elles chassent souvent dans les milieux aquatiques. La Couleuvre vipérine étant la plus agile sous l'eau, elle y passe la majeure partie de son temps à la recherche de proies (petits poissons, tritons, larves,...) et est capable de rester en apnée plus de 20 minutes.



↑ **Demoiselle**
© Céline Rieutort



↑ **Libellule**
© Céline Rieutort



↑ **Couleuvre vipérine**
© Anthony Caprio



↑ **Balbuzard pêcheur**
@ Pixabay

Enfin, de nombreux oiseaux fréquentent les lacs de la Truyère comme les **hérons**, **canards**, **cormorans** ou **goélands**... Certains migrateurs en profitent notamment pour réaliser leur halte migratoire tels la **Cigogne noire** ou encore le **Balbuzard pêcheur**.

Les **chauves-souris** apprécient également la surface des eaux de la Truyère pour chasser. Certaines colonies de chauves-souris ont d'ailleurs élu domicile dans les galeries souterraines de barrage.

Le saviez-vous ?

Le Gerris n'est pas seulement un fin patineur, il sait aussi voler. En anglais le Gerris est appelé '**Jésus Bug**' autrement dit '**Punaise Jésus**' en raison du positionnement de ses pattes en croix et de sa capacité à marcher sur l'eau...

↓ **Gerris**
@ Pixabay



Le joyau de la Truyère : la Moule perlière



↑ *Moule perlière*
© Anthony Caprio

La Truyère
pourrait abriter
la moitié de
la population
française
de moules
perlières

En remontant la Truyère et en se rapprochant de sa source en Lozère, on s'éloigne des grandes retenues créées par les barrages. La Truyère retrouve alors son cours naturel.

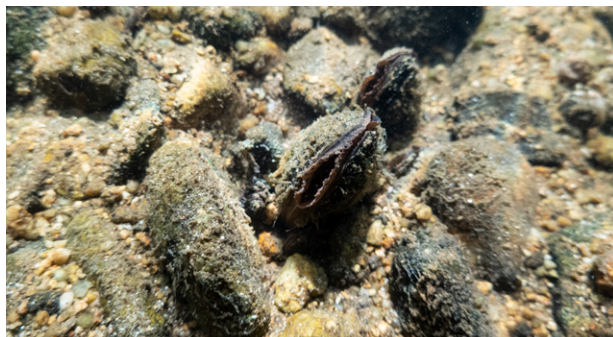
Historiquement présente sur tout l'axe Truyère, c'est sur cette portion sauvage que la **Moule perlière**, un mollusque d'eau douce, a trouvé refuge. D'ailleurs, la Truyère et ses principaux affluents pourraient abriter la moitié de la population française de moules perlières, soit environ 100 000 individus. L'espèce est **classée en 'danger' à l'échelle mondiale**, ce qui fait du site, à cheval entre Cantal et Lozère, un 'spot' à la **biodiversité exceptionnelle**.

La Moule perlière est une espèce de bivalve d'eau douce réputée pour ses **exigences écologiques**. À titre d'exemple elle a besoin d'un taux de nitrate dans l'eau qui soit inférieur à 1,7 mg/l afin d'assurer sa reproduction. C'est 30 fois moins que le taux autorisé pour l'eau potable !

Elle est capable de filtrer entre **40 et 50 litres d'eau par jour** et sa durée de vie moyenne se situe entre 50 et 250 ans. Un record de longévité de 280 ans a été atteint dans les rivières froides de Suède, ce qui la place comme la 3^{ème} espèce vivant le plus longtemps au monde.

D'une taille variable (8 à 15 cm), la Moule perlière a un cycle de vie pour le moins particulier puisque sa reproduction est liée à la présence de salmonidés, notamment la **Truite fario**. Trois à quatre millions d'œufs sont produits chaque année par une seule Moule perlière. Les larves, appelées glochidies, ont alors quelques heures pour se fixer sur les branchies d'un poisson-hôte. Cette phase est critique puisque 99,9 % des glochidies meurent à ce stade. Elles vont ensuite rester quelques jours à plusieurs mois sur le poisson jusqu'à atteindre une taille de 0,5 millimètres. Ces juvéniles vont alors se laisser tomber dans le lit de la rivière et s'enfouir dans les sédiments. Aux alentours de 10 ans, les jeunes moules perlières atteignent leur maturité sexuelle. Elles peuvent ainsi assurer le cycle de reproduction de l'espèce et contribuer au renouvellement des populations.

La Moule perlière est présente en Europe de l'Ouest, en Europe du Nord et en Amérique du Nord. En France il subsiste deux grandes populations : l'une à l'ouest (Bretagne et Normandie) et l'autre au centre (Massif central).



← *Moule perlière*
© Anthony Caprio

La reproduction de la Moule perlière est liée à la présence de salmonidés



↑ *Truyère en amont de Chaliers*
© Céline Rieutort

Le saviez-vous ?

Les causes de raréfaction de cette espèce sont multiples mais leur pêche pour leur perle a probablement été l'un des premiers facteurs de leur disparition.

Or, il faut savoir que l'on trouve **une perle pour 1 000 à 3 000 moules**. Quand on sait que la robe qu'arborait Marie de Médicis (1575-1642) pour le baptême de son fils ne comptait pas moins de **32 000 perles provenant de rivières européennes**, on peut facilement faire le calcul du nombre de moules qu'il a fallu sacrifier (soit 35 à 40 millions) !

Les crédits photos sont mentionnés sous chaque cliché.
Photos de couverture : © EDF-Pierre Soissons
Rédaction : Saint-Flour Communauté
Conception : Luni Ape - Pierrefort
Novembre 2021



Les différents acteurs locaux, publics et privés, ont oeuvré collectivement pour créer ce support de communication afin de valoriser les gorges de la Truyère, territoire confidentiel au patrimoine naturel exceptionnel.

Liste des contributeurs : Saint-Flour Communauté, Électricité De France, Base nautique de Lanau, Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne, Parc Naturel Régional de l'Aubrac, Syndicat Mixte Garabit-Grandval.

Projet porté par Saint-Flour Communauté, avec le concours financier de :

